

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Concours d'architecture «Les Vignettes» à Montana

Ouverture

La Commune de Montana, la Société anonyme du Funiculaire SMC, la Société des Télécabines de Grand Signal SA invitent tous les architectes établis dans le canton du Valais depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1985, les architectes valaisans établis en Suisse et les auteurs des projets primés ou achetés lors du concours de l'aménagement sportif et touristique de Montana ainsi que de celui de l'Etang-Long, à un concours d'architecture (concours d'idées, recherche de parti) pour la restructuration du Carrefour des Vignettes, la création d'un centre d'accueil et d'informations touristiques, l'aménagement d'une liaison piétonne entre la station et la gare du Signal et la construction d'un parking, de boutiques, de bureaux et d'appartements à Montana.

L'organisateur met à disposition du jury une somme de Fr. 50 000.—, pour l'attribution de six à sept prix ainsi qu'un montant de Fr. 10 000.—, pour d'éventuels achats.

Le jury est composé de : président : Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion ; membres : Aurélien Galfetti, architecte, Belinzone, Vincent Mangeat, architecte, Nyon, Roland Michaud, architecte, Lausanne, Jérémie Robyr, président de commune, Corin, Victor Zwyssig, ingénieur (SMC), Sierre, Edouard Rey, directeur de Grand-Signal, Montana ; suppléants : Laurent Mayoraz, architecte, Sion, Patrick Vogel, architecte, Lausanne, Jean-Marie Bonvin, technicien, Corin, Maurice Robyr, prés. Bourgeoisie, Montana, Armand Rohr, directeur SMC, Randogne ; secrétariat : Commune de Montana ; expert : Charly Quinodoz, ingénieur en circulation, Sierre. Les intéressés peuvent obtenir le programme pour le prix de Fr. 5.— auprès de la Commune de Montana, à partir du lundi 29 avril 1985. L'inscription définitive est à faire par écrit auprès du service technique de la Commune de Montana jusqu'au vendredi 21 juin 1985, avec le versement d'un montant de Fr. 400.— sur le compte N° 19957.

Les projets devront être remis jusqu'au 11 octobre 1985 et les maquettes jusqu'au 25 octobre 1985.

Prix SIA de l'énergie Distinction de bâtiments qui répondent aux exigences d'économie énergétique

La SIA organise un «Prix SIA de l'énergie» pour les bâtiments qui répondent aux exigences d'économie énergétique. Cette distinction sera attribuée en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie et la Fédération des architectes suisses (FAS).

Afin d'encourager la construction d'ouvrages répondant à de telles exigences, la SIA veut inviter les maîtres de l'ouvrage, ingénieurs, projeteurs et architectes à faire connaître les bâtiments qui remplissent les conditions fixées ci-après et qui ont une valeur d'exemple pour des solutions d'ensemble. Peuvent faire l'objet de ce concours, les bâtiments qui peuvent justifier d'une période de chauffage ayant fait l'objet de mesures. Des bâtiments construits à l'étranger peuvent aussi s'ils sont comparables aux conditions existant en Suisse.

La récompense ne consiste pas en de l'argent liquide mais en une distinction publique de l'ouvrage, en la remise d'une médaille ainsi que d'un diplôme. Deux à quatre prix seront attribués sans qu'un classement soit établi. Le concours aura lieu tous les deux ans, pour la première fois au début de l'année 1985 avec attribution des prix en été 1985. Des formules de participation peuvent être obtenues auprès du Secrétariat général de la SIA. Le délai de remise de ces formules est fixé au 31 mai 1985.

Les documents suivants devront être remis au jury :

- les plans nécessaires à la représentation de l'objet. Au maximum six exemplaires de format A4;
- un rapport, des calculs et des résultats de mesure sur dix pages au maximum de format A4.

Le jury se compose de : M. le professeur J.-W. Huber, architecte SIA.

La décision du jury est définitive et inattaquable. Les recours aux tribunaux sont exclus.

misation en cours, concernant les deux EPF et les cinq établissements annexes, améliorer l'organisation et apporter des moyens nouveaux dès l'an prochain. Puis, le chef du Département d'architecture, le professeur Jean Petignat, brossa un historique de son département, puis esquissa les objectifs à court et à moyen termes. Il entretint l'auditoire du travail pratique de diplôme qui couronne le cycle des études des futurs architectes.

Les deux orateurs félicitèrent les nouveaux diplômés et leur souhaitèrent une future carrière heureuse. Enfin, selon la coutume, un diplômé prit la parole et présenta un discours qui se voulut le reflet de ce qu'est, à ses yeux, le DA : riche, pauvre, contradictoire.

Notons que le Prix SVIA fut décerné à M^{me} Claudine Lorenz, pour son projet : Un zoo — institution urbaine — Métaphore de la ville. Notre revue présentera ce diplôme dans une publication ultérieure, ainsi qu'un autre diplôme consacré à la restructuration du quartier des Alpes à Fribourg. Voici la liste des nouvelles et nouveaux architectes auxquels nous adressons nos félicitations et que nous sommes heureux d'accueillir au sein de notre profession :

Carlo Antognini, Jean-Luc Badoux, Edgar Bayer, Jean-Daniel Beuchat, Valentino Bruno, Giovanni Bruschetti, Thierry Chamar, Jean-Claude Chevillat, Claude Ciani, Jean-Marc Comte, Jean-Pascal Cuerel, Henri de Hahn, Zahra Dolati, Bruce Dunning, Fabio Fossati, Ivo Frei, Assimina Galanopoulou, Erica Gees, Renée Kaufmann, Laure Kochnitzky, Thomas Kummer, Philippe Lapalus, Claudia Liebermann, Claudine Lorenz, Alberto Marchi, Charles Meyer, Jacques Perret, Catherine Prélaz, Esther Stierli, Nicole Surchat, Eric Tilbury, Pieter Versteegh, Luca Viscardi, Assimina Walther-Kapsokafalou, Bernhard Wyssmann.

François Neyroud

Cours postgrade sur l'énergie

L'EPFL organise du 24 octobre 1985 au 11 décembre 1986 un nouveau cours postgrade sur l'énergie. Les ingénieurs civils, architectes, mécaniciens, électriques et physiciens sont invités à y participer, de même que l'état-major d'entreprises ou d'organisations d'Etat concernées.

L'objectif de ce cours est de compléter la formation actuelle en matière d'énergie. En effet, la plupart des hautes écoles ne forment que des spécialistes dans les diverses disciplines technologiques ; or, l'énergie a un caractère multidisciplinaire qui dépasse même largement le cadre des matières techniques pour se retrouver en interaction avec les domaines socio-économiques et de l'environnement.

Ce cours est patronné par le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie qui lui aussi est préoccupé par la maîtrise des problèmes énergétiques. Le Conseiller fédéral Léon Schlumpf est d'ailleurs de l'avis qu'un tel enseignement permet aux cadres et «décideurs» de notre société industrialisée d'acquérir les bases nécessaires à une saine gestion de l'énergie. Les enseignants proviennent notamment de l'EPFL, de l'Université de Genève, de l'Institut français du pétrole, de l'EIR, ainsi que d'offices et d'entreprises privés et publics.

Inscriptions (jusqu'au 30 juin 1985) : Institut d'économie et d'aménagements énergétiques (IENER) de l'EPFL, à l'intention du professeur Gérard Sarlos, 1015 Lausanne.

Conférences

Management of the Upper Mississippi River System

Cet exposé sera présenté par M. J. R. Adams, Dr ès sc. techn. au Laboratoire d'hydraulique, salle A 1417 du bâtiment de génie civil de l'EPFL à Ecublens, le 30 mai 1985 à 14 h. Entrée libre.

Congrès

15^e semaine internationale d'étude technique de la circulation et de sa sécurité

Renseignements et inscriptions : 15^e semaine internationale d'étude, secrétariat de l'AIT, quai Gustave-Ador 2, 1207 Genève ; téléphone 022/35 27 27, télex 28 867.

Venise, 23-28 septembre 1985

Cette semaine est organisée par l'Alliance internationale du tourisme (AIT), la Fédération internationale de l'automobile (FIA), l'Association permanente des congrès de la route (AIPCR), la Fédération internationale routière (FIR) et la Prévention routière internationale (PRI). Elle est ouverte à tous les intéressés moyennant une finance d'inscription allant de 500 à 600 francs (selon le moment de l'inscription).

Seismic Analysis in Structural and Geotechnical Engineering

Lausanne, 17-20 juin 1985

Ce cours de quatre jours sera donné par A. M. Abdel-Ghaffar et J. H. Prevost à l'EPFL-Ecublens.

Renseignements et inscriptions : Zace Services SA, Software Engineering, ICE Division, case postale 2, 1015 Lausanne.

EPFL

Nouveaux architectes diplômés

Lors de la cérémonie du 12 avril 1985, 35 étudiantes et étudiants ont vu leurs études s'achever par la remise du diplôme d'architecte EPFL.

Cette cérémonie fut ouverte par le professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL, qui fit part de son souci de voir son école s'engager de plus en plus fortement dans des activités d'enseignement au détriment de la pratique et de la recherche ; il transmit son espoir aussi de voir l'étude d'opti-

Lettre ouverte

A propos de bilinguisme

IAS n° 6/85, page B 39

Monsieur le rédacteur en chef, Membres de la SIA, nous recevons la revue *Ingénieurs et architectes suisses* — Bulletin technique de la Suisse romande — dont vous êtes le rédacteur en chef. Nous avons pris connaissance avec étonnement et irritation, dans le numéro du 14 mars 1985 de cette revue, de votre commentaire concernant l'ouvrage «Richtiges Deutsch».

Avec étonnement, parce que nous estimons que ce ne serait pas au rédacteur d'une revue romande — donc de l'organe officiel de la SIA pour la partie francophone de la Suisse — de polémiquer sur les questions linguistiques («... foin des Roland Béguelin et autres abbé Clovis Lugon...») «... à mettre hors de portée des sectaires de la francophonie»).

Avec irritation ensuite, parce que le simplisme de votre pensée sur le sujet renforce l'idée que se fait le public des techniciens (spécialistes peut-être émérites mais pieux «généralistes»).

En effet, dans votre bref commentaire, vous mélangez allégrement les genres et vous pataugez dans les concepts. Vous confondez — mais serait-ce volontaire? — bi-voire multilinguisme institutionnel d'une part et personnel d'autre part.

Cela nous amène d'ailleurs à conclure que vous n'avez jamais lu ni Roland Béguelin, ni Clovis Lugon, ni d'autres auteurs qui ont excellemment traité cette matière.

Or, vu la fonction que vous occupez, vous devriez être plus au fait de ces questions et éviter de juger à l'emporte-pièce, sans connaître le fond du problème.

Il n'est jamais trop tard pour apprendre. La formation permanente et le recyclage ne sont-ils pas favorisés par la SIA? Nous pouvons donc vous assurer qu'il est possible d'être farouche partisan du multilinguisme personnel qui constitue une source d'enrichissement culturel ainsi qu'un moyen extraordinaire de communication et de compréhension tant des autres que du monde, tout en restant un non moins farouche adversaire du multilinguisme institutionnel, qui devient fatallement un destructeur insidieux des identités culturelles et en conséquence un fossoyeur des communautés linguistiques minoritaires. En comprenant cela, vous devriez admettre que le sectarisme «suisse» n'a rien à envier à d'autres intolérances. Celles-ci se nourrissent d'ailleurs souvent de celui-là.

Bernard Mertenat,
ingénieur en génie civil
EPFL-SIAJ, Belprahon

Jean-Claude Crevoisier,
ingénieur en génie civil
EPFZ-SIAJ, Moutier

Satisfaction ayant été donnée à nos correspondants qui demandaient publication de leur lettre, on me permettra de relever trois points:

1. Le multilinguisme personnel prononcé par MM. Crevoisier et Mertenat est très fortement encouragé par l'enseignement d'autres langues dès l'enfance, à commencer par nos langues nationales. En négligeant cet enseignement, comme on le fait hélas pour l'allemand en Suisse romande, on prive les enfants d'une base de départ inestimable, acquise bien plus facilement que lors de cycles ultérieurs de formation.
2. J'ai lu Clovis Lugon ainsi que les commentaires de Roland Béguelin sur les dangers du bilinguisme institutionnel menaçant notre identité culturelle romande. J'en ai tiré d'enrichissantes réflexions, qui ne vont toutefois pas dans le sens de ces auteurs. Je leur suis reconnaissant de m'avoir aidé à me former une opinion à ce sujet. Ils m'ont même poussé à publier une étude sur la réalité des menaces que nos compatriotes alémaniques seraient peser sur la Suisse romande et sur les dangers dont nous sommes nous-mêmes responsables en premier lieu.

3. Je ne me sens nullement tenu de me faire pardonner par mes correspondants l'indigence de ma pensée. Merci toutefois de m'accorder la faculté de penser, si bornée soit-elle. Je relèverai simplement que des esprits nullement suspects d'être des techniciens à l'horizon restreint — je songe notamment à Bertil Galland — ont pris avant moi le contre-pied des théories de l'abbé Lugon.

En conclusion, ce genre de débat a certainement sa place au sein d'une société comme la SIA, où nous sommes confrontés à des problèmes linguistiques; il est bien évident que chaque membre a non seulement le droit, mais le devoir de se faire sa propre opinion en la matière. Les tenants d'une certaine francophonie ont la leur, soit; qu'ils acceptent qu'on puisse en avoir une autre et l'exprimer en la signant comme je l'ai fait.

Jean-Pierre Weibel

Expositions



LAUSANNE 4-7 JUIN 1985
PALAIS DE BEAULIEU

Du 4 au 7 juin 1985, le Palais de Beaulieu à Lausanne accueillera Computer 85, Salon suisse de l'informatique. A la vitesse de l'évolution technologique en informatique, Computer se devait de changer le rythme (biennal) de ses manifestations. A trois mois de l'ouverture, le Salon suisse de l'informatique avait

déjà enregistré l'inscription de plus de 200 exposants et l'aire d'exposition dépassera certainement les 16 000 m² pour cette sixième édition.

Afin d'abriter, dans de bonnes conditions, un nombre d'exposants en constante progression, Computer 85 se déroulera dans l'aile nord du Palais de Beaulieu. Cette solution va permettre de conserver à la manifestation une grande homogénéité et lui assurer le confort attendu d'un tel salon. Ce gage de succès n'aurait pas pu être garanti si Computer était resté dans le bâtiment principal de Beaulieu où il s'est tenu depuis ses débuts en 1976.

Après la grande foire européenne spécialisée de Hanovre, Computer 85 va constituer l'événement informatique du printemps 1985. Le spécialiste et l'amateur y trouveront toutes les grandes marques du marché helvétique. Ils pourront voir et toucher les derniers modèles des fabricants et s'informer sur toutes les nouveautés dans le domaine des logiciels, produits et prestations de services.

Pour la première fois, l'industrie électronique romande sera présente à Computer 85. Toutes ces maisons inscrites seront regroupées pour constituer un véritable secteur.

La formation professionnelle, scolaire et post-scolaire fera partie intégrante de Computer 85 qui se veut le rendez-vous de printemps de l'informatique de gestion à ne pas manquer.

Heures d'ouverture: de 9 à 19 heures.

Secteurs spéciaux de Computer 85

- Formation — Enseignement.
- Nos partenaires industriels: l'électronique et la robotique.
- ARCI (Association romande des conseillers en informatique).
- Traditionnelles Journées romandes de l'informatique du GRI.
- Rencontre nationale de l'Association suisse de documentation.
- Réunions et conférences d'associations professionnelles.

Nouvelles fonctions pour un logiciel de CAO personnalisable

HP-Draft, logiciel de CAO 2-D technique pour la mécanique offre maintenant des fonctions qui accroissent la vitesse, diminuent les coûts et augmentent la souplesse d'emploi.

Ces nouvelles possibilités permettent l'appel d'éléments stockés en bibliothèque à partir du menu de commande; le logiciel comporte aussi un pré et un post-processeur ainsi que de nouvelles options pour le support du matériel.

Un pré et un post-processeur pour intégrer les programmes utilisateurs

Grâce au pré et au post-processeur inclus dans la version standard du logiciel HP-Draft, les utilisateurs peuvent maintenant intégrer leurs propres programmes

Basic au logiciel de CAO pour l'adapter à leur application. Les fonctions définies par l'utilisateur, comme les courbes mathématiques, les nomenclatures de pièces et la conception par variation d'éléments-paramètres, sont ajoutées au menu de HP-Draft et peuvent être donc appelées directement. Cela facilite le processus de conception et le rend beaucoup plus efficace.

Il est possible de transférer des données de HP-Draft vers d'autres logiciels de CAO. Cette fonction de transfert vient s'ajouter aux possibilités d'interface avec HP-FE, logiciel de calcul de structures par la méthode des éléments finis et avec le logiciel HP-NC de programmation de machines à commande numérique. Grâce à toutes ces nouvelles fonctions, on peut vraiment construire une solution personnalisée complète de CAO à partir du logiciel HP-Draft.

Hewlett-Packard (Suisse) SA
Rue du Bois-du-Lan 7
1217 Meyrin 1
Tél. 022/83 1111
Télex 27333
Halle 9, stand 932

Hewlett-Packard et l'intelligence artificielle

La Société Hewlett-Packard a décidé d'accorder pour une valeur d'environ 50 millions de dollars de postes de travail d'ingénierie de pointe à des universités choisies aux Etats-Unis au cours des trois années à venir, ainsi que les logiciels nécessaires au développement et à l'application de la technologie de l'intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle (IA) est une branche de la science informatique qui tente de donner aux ordinateurs une apparence de facultés humaines de raisonnement et de perception.

L'idée de la donation HP est de permettre la formation d'équipes universitaires disposant d'outils très puissants nécessaires aux applications et au développement des concepts et des technologies de l'intelligence artificielle.

L'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) a été désigné comme premier bénéficiaire de ce nouveau programme de donation. Au cours des douze prochains mois, HP choisirra entre 10 et 12 instituts dont chacun recevra 20 postes de travail par an pendant trois ans. HP assurera la maintenance des logiciels et des matériels pendant un an après la donation. Ces dons s'inscrivent dans le programme philanthropique traditionnel de HP, qui, en 1985, à lui seul se montera aux environs de 45 millions de dollars sous forme d'aide financière et d'équipements.

Les équipements constituant un poste de travail typique devraient créer un environnement informatique performant, alliant des modèles actuels et futurs de la gamme d'ordinateurs HP 9000: une capacité mémoire impressionnante (5 M octets au départ), une capacité de stockage sur disque (110 M octets) confortable,

des affichages haute résolution et d'autres périphériques, un vaste choix de logiciels (y compris le système d'exploitation Unix¹, enfin, le réseau local 802.3 (LAN).

De plus, HP fournira un environnement avancé de développement de logiciels, basé sur les techniques de l'IA et tournant sur les HP 9000 offerts. Le système de l'intelligence artificielle simplifie le développement de nouveaux logiciels, que ce soit pour l'application de l'IA à des problèmes pratiques, pour la recherche liée à l'IA ou pour des applications utilisant les techniques traditionnelles de programmation.

Le système de développement de logiciels est basé sur le langage informatique *Common Lisp* et un nouveau langage IA créé dans les laboratoires Hewlett-Packard, au centre de recherche de Palo Alto. «L'application pratique de la technologie de l'IA en est encore aux balbutiements et la puissance informatique nécessaire à sa croissance est trop élevée par rapport aux possibilités matérielles de la plupart des Universités», a expliqué Joël Birnbaum, vice-président HP et directeur des laboratoires HP.

«Nous espérons que ces donations conduiront à une amélioration de la productivité pour les ingénieurs et les scientifiques, à la fois dans et hors des universités et à de meilleures techniques de formation des ingénieurs et chercheurs de demain» a ajouté J. Birnbaum.

Dans les trois années précédentes et dans le cadre de ce même programme de donation, HP a offert au MIT et à plusieurs autres universités des ordinateurs HP et des versions précédentes du logiciel de développement de l'IA. Fin 1982, le MIT avait mis au programme un nouveau cours d'initiation pour les étudiants en informatique utilisant la technologie HP.

Le système de développement de logiciel comprend un nouveau langage IA développé par une équipe pilotée par Ira. P. Goldstein, directeur du Centre «technologie d'applications» aux laboratoires HP. Appelé HPRL (langage de représentation et programmation heuristiques), le nouveau langage peut être utilisé pour le développement de systèmes experts — logiciels d'aide à la résolution de problèmes par représentation informatique d'une connaissance d'expert. Le terme «heuristique» se rapporte à la partie de la science qui a pour objectif la découverte des faits, partant la résolution de problèmes.

L'utilisation de HPRL par les chercheurs chez HP a donné naissance à deux nouveaux logiciels d'application. L'un offre aux programmeurs la possibilité de voir leurs programmes logiciels pendant qu'ils les développent. L'autre rend possible l'interaction homme-ordinateurs par le

truchement d'un langage naturel, tel que l'anglais.

Les outils et les applications HPRL, ainsi qu'un système de résolution complexe de calculs algébriques, sont compris dans l'ensemble de développement logiciel IA qui sera offert aux universités par HP.

Dans le courant de l'année, HP parrainera le premier symposium d'une série qui deviendra annuelle, sur l'intelligence artificielle pour les chercheurs de haut niveau. Ce symposium se tiendra dans les laboratoires HP de Palo Alto à une date qui sera prochainement communiquée.

taire. Du point de vue économique, l'utilisation d'acières écrous ne procure plus d'avantage particulier et, le gain vis-à-vis, des armatures longitudinales des poutres simplement fléchies reste, en moyenne, de l'ordre de 5% par rapport aux Règles CCBA 68. Par contre, les nouvelles dispositions concernant le calcul des armatures d'âme, qui ne pénalisent plus les surfaces de reprises pourvues qu'on leur ait donné une rugosité convenable, devraient conduire à un gain plus élevé que celui auquel conduisaient les Règles BAEL 80, c'est-à-dire supérieur à 20% en moyenne.

Enfin il y a désormais compatibilité totale entre les règles de calcul du béton armé et celles du béton précontraint (BPEL 83)

Sommaire : Règles générales : caractères des matériaux, actions et sollicitations, justifications des pièces prismatiques soumises à des sollicitations normales, justifications vis-à-vis des sollicitations tangentielles, adhérence. Règles applicables aux ossatures et éléments courants des structures en béton armé : indications sur le choix des bétons en fonction des résistances à obtenir et des conditions de fabrication, domaine d'application, évaluation des sollicitations, liaisons entre les divers éléments des constructions, effets des variations dimensionnelles et des tassements différentiels, planchers et poutres, dalles sur appuis continus, poteaux, fondations. Annexes.

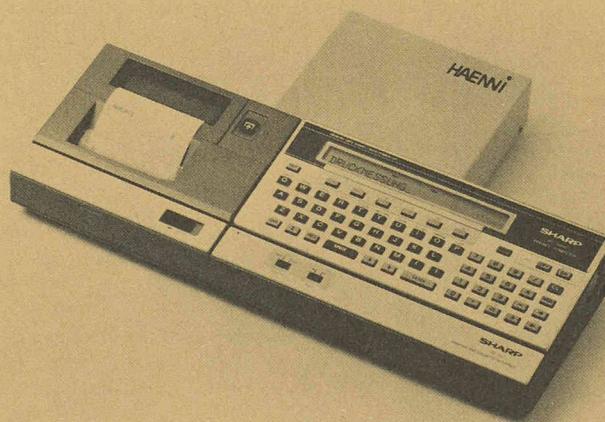
Produits nouveaux

Interface analogique à 8 canaux pour PC-1500A

En relation avec le traitement des mesures obtenues électroniquement, Haenni offre une interface analogique à 8 canaux pour un ordinateur Sharp PC-1500A. Possibilité de sélectionner des plages d'entrée situées entre $\pm 400 \text{ mV}$... $\pm 10 \text{ V}$, $0\text{...}20 \text{ mA}$ ou $4\text{...}20 \text{ mA}$. Cette interface est d'autre part équipée d'une sortie de commande digitale (TTL) et de bornes à vis enfichables. L'horloge montée à l'intérieur du

Sharp PC-1500A permet une consignation automatique des mesures. La grande capacité de mémoire est très appréciée pour la saisie et la conservation d'une quantité élevée de données. L'installation complète (avec table traçante et interface) est en outre meilleur marché qu'un enregistreur à tracé continu conventionnel.

Haenni & Cie SA
CH-3303 Jegenstorf
Tél. 031/960011
Télex 911687



Bibliographie

Règles BAEL — Règles techniques de conception et de calcul des ouvrages et constructions en béton armé suivant la méthode des états-limites

Un vol. $15,5 \times 24 \text{ cm}$, 310 pages. Éditions Eyrolles, 1984. Collection UTI. Prix relié : 310 ffr.

Le décret n° 83-905 du 7 octobre 1983 (J.O. du 13 octobre 1983) rend obligatoire en France, à partir du 1^{er} janvier 1985, les nouvelles règles dites «Règles BAEL 83», et abroge, au 31 décembre 1984, les Règles CCBA 68 et les Règles BAEL 80.

Les Règles 83, ayant par ailleurs été approuvées par le Groupe de coordination des textes techniques, ont de ce fait, le statut de DTU.

Les principales modifications concernent, par rapport aux Règles «BAEL 80» :

- les valeurs du module d'élasticité du béton (art. A-2.1.2);
- la suppression du diagramme type des aciers «de type 2» (art. A-2.2.2);
- la présentation des actions et de leurs combinaisons (art. A-3.1 et A-3.2);

- la flexion composée avec compression (art. A-4.3.5, entièrement remanié);
- les armatures de peau (nouvel article A-8.3);
- le calcul des armatures d'âme (art. A-5.1.2);
- la refonte totale des anciennes annexes D et E sur les actions et combinaisons d'actions en une annexe unique.

Mais le changement majeur concerne la méthode de calcul des pièces comprimées sollicitées en flexion composée ; en effet, la prise en compte forfaitaire des effets du second ordre par majoration des sollicitations conduisait dans certains cas à des anomalies. Ces effets sont désormais couverts par une excentricité complémentaire.

Revue des revues

AS 66

Sous sa nouvelle couverture rouge, ce numéro salue l'arrivée de Luigi Snozzi dans la rédaction ; on peut espérer dès lors voir la participation tessinoise plus abondante dans cette revue.

La rubrique «Libre» est consacrée à la première médaille d'or de l'UIA, décernée à l'architecte égyptien Hassan Fathy.

Sont présentés dans ce numéro :

- immeuble d'ateliers pour artistes à Genève : G. Vincent, R. Brodbeck et J. Roulet;
- bâtiment administratif Geberit SA à Manno : C. Pellegrini;
- dépôt de la gare du Brunig à Lucerne : H. Flory + A. Boller;
- halle polyvalente à Obersdorf : Spiess + Wegmüller;
- halles de tennis et d'artisanat à Brüttisellen : MAP;
- ouvrage de protection anti-bruit NI, à Morges : Y. Golay, A. Kemeny, Ch. Leibbrandt, O. Estoppey;
- rénovation d'une ferme à Montévrax/FR : M. Schafer;
- immeuble «Les Stroumpfs» à Genève : R. Frei, Ch. Hunziker et G. Berthoud.

F. N.

Documentation générale

Voir pages 16 et 18 des annonces.

¹HPUX est une marque déposée de AT & T Bell Laboratories.